

MEKiS – Compétences médiatiques dans les institutions d'aide à la jeunesse – L'essentiel en bref

Dans les institutions d'aide à la jeunesse, la médiatisation du quotidien pédagogique constitue un défi pour les intervenants. A l'heure actuelle, il n'existe que peu de connaissances empiriques au sujet des défis que doivent relever les professionnels. De plus, rares sont les concepts et instruments élaborés pour promouvoir les compétences médiatiques dans ces institutions. Le projet « MEKiS - Compétences médiatiques dans les institutions d'aide à la jeunesse » se propose de combler cette lacune. La présente étude dresse pour la première fois un état des lieux pour l'ensemble de la Suisse à propos de l'utilisation de média numériques dans les institutions d'aide à la jeunesse, des compétences médiatiques ainsi que des pratiques des intervenants soutenant l'éducation numérique.

Cette étude comprend une enquête quantitative en ligne réalisée entre septembre et novembre 2016 auprès de professionnels travaillant dans des institutions d'aide à la jeunesse en Suisse. Au total 361 intervenants engagés dans 125 institutions y ont participé. Les résultats obtenus lors de cette enquête quantitative ont été approfondis dans le cadre de six entretiens de groupe avec des professionnels.

L'étude se penche sur les questions qui suivent :

- Quelle sont les médias numériques disponibles dans les institutions d'aide à la jeunesse ?
- Quels thèmes relatifs aux médias sont actuellement discutés au sein des institutions ?
- Comment les intervenants évaluent-ils leurs propres compétences numériques ?
- Comment ces médias numériques sont-ils perçus et quelles sont les avis à ce sujet ?
- Quelles cultures d'équipes et au sein des institutions en matière de médias numériques existent ?
- Quelles formes d'éducation aux médias sont développés au sein des institutions ? Quels facteurs influencent les options en matière d'éducation aux médias ?
- Quels besoins en termes d'information et de formation continue existent ?

Dans une deuxième phase, les données de cette étude permettront de développer des instruments pratiques visant à promouvoir les compétences médiatiques dans les institutions d'aide stationnaire à la jeunesse (→ <https://www.mekis.ch>).

Pour le projet MEKiS, la Haute école de travail social Berne FHNW collabore avec l'Ecole professionnelle spécialisée et continue BFF de Berne et l'Association faîtière CURAVIVA Suisse. Par ailleurs, une coopération a été mise en place avec la Haute École de Travail Social HES-SO ainsi que la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana SUPSI. Le projet a été financé en grande partie par la plateforme nationale Jeunesse et Médias de l'Office fédéral des assurances sociale OFAS. En outre, le projet a reçu le soutien financier de la fondation FHNW.

Les principaux résultats de l'étude sont présentés ci-après. Les constats portent principalement sur les données issues de l'enquête en ligne. Les résultats des entretiens de groupes sont identifiés comme tels

./ Médias numériques dans les institutions

A quel point les médias numériques et l'accès à internet sont répandus dans les institutions d'aide à la jeunesse en Suisse ?

- _ Les médias numériques sont largement répandus dans les institutions d'aide à la jeunesse. Dans 97 % des institutions, les enfants et les adolescents ont accès à des PC ou des ordinateurs portables.
- _ Les enfants et les adolescents vivant en institution ont nettement moins souvent accès aux consoles de jeu (48 % contre 78 %) et aux tablettes (19 % contre 83 %) que les adolescents suisses vivant au domicile de leurs parents.
- _ 90 % des enfants et des adolescents vivant dans une institution d'aide à la jeunesse possèdent un Smartphone. Ils sont moins nombreux à posséder des ordinateurs, des consoles de jeu portables, des tablettes.
- _ Près de 90% des institutions mettent à disposition des applications tels que Office, et 62 % disposent de logiciels d'apprentissage. Dans 36 % des institutions, les enfants et les adolescents peuvent utiliser des programmes créatifs (par exemple pour traiter des images, créer des vidéo, musique).
- _ 90% des institutions interrogées proposent aux enfants et aux adolescents un accès Internet (l'accès pouvant être partiellement limité dans le temps). Converti en nombre d'enfants et d'adolescents pris en charge, 18% de ces jeunes n'ont pas d'accès Internet gratuit.
- _ Les enfants et les adolescents vivant avec un handicap mental, physique ou sensoriel ont moins souvent accès à Internet que les enfants et adolescents sans déficience.
- _ Lors des entretiens de groupe, les principales raisons mentionnées pour garantir un accès Internet gratuit sont : le rôle déterminant que jouent les médias dans la vie des enfants et des adolescents (selon le principe de normalisation), l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents indépendamment de leur abonnement téléphonique privé, des occasions pour échanger sur le thème des médias médiatiques entre enfants / adolescents et professionnels.
- _ Quant aux motifs pour lesquels les institutions n'autorisent pas un accès gratuit à internet, les propos évoqués lors des entretiens de groupe montrent qu'il s'agit principalement d'enjeux liés aux procédures (parmi lesquels l'interdiction de contacts, entre autres via les réseaux sociaux, imposés aux enfants / adolescents accueillis, par ex. dans les institutions fermées), des obstacles organisationnels (juridiques, techniques, financiers) l'absence de connaissances en informatique de la part du personnel d'encadrement ou encore des questions de responsabilité.

→ *en bref* : Les médias numériques sont également largement répandus dans les institutions d'aide à la jeunesse. L'équipement en PC et ordinateurs portables est élevé et la plupart des enfants et des adolescents possèdent leur smartphone. Toutefois, un nombre conséquent d'enfants et d'adolescents vivant dans une institution en Suisse n'a pas d'accès Internet gratuit. De plus, ils ont nettement moins souvent accès aux consoles de jeu et aux tablettes que les enfants et les adolescents vivant au domicile de leurs parents. Des logiciels permettant une utilisation active et créative des médias sont plutôt rarement mis à disposition.

./ Les compétences médiatiques des professionnels

Comment les intervenants évaluent-ils leurs propres compétences médiatiques ? Quelles différences en matière d'auto-évaluation des compétences médiatiques entre professionnels ?

- _ En moyenne, les intervenants déclarent leurs compétences médiatiques comme plutôt élevées. Toutefois, l'auto-évaluation des compétences médiatiques varie sensiblement. Un quart des intervenants juge ses compétences dans ce domaine comme plutôt faibles.
- _ Plus les professionnels sont âgés, plus ils déclarent leurs compétences médiatiques comme faibles, ils ne savent notamment pas comment partager des informations en ligne (par ex. dans des forums de discussion, l'utilisation de la fonction commentaires, wikis etc.)
- _ Les professionnels dans une fonction de direction évaluent leurs compétences médiatiques comme plus élevées en comparaison aux appréciations données par des intervenants sans fonction de direction. Le niveau de formation (soit le diplôme obtenu) et le genre ne déterminent pas l'appréciation des compétences médiatiques.
- _ L'appréciation des compétences médiatiques des professionnels travaillant en Romandie est légèrement inférieure à celle des intervenants engagés dans des institutions Suisse alémaniques.

→ *en bref* : Dans l'ensemble, les professionnels travaillant dans des structures d'aide stationnaire à la jeunesse estiment leurs compétences médiatiques comme plutôt élevées. En même temps, il existe de grandes différences entre intervenants. La fonction au sein de la structure, l'âge et la région linguistique ont une incidence sur l'appréciation par les professionnels de leurs compétences médiatiques.

./ Thèmes et discussions actuels relatifs aux médias numériques

Quels thèmes liés aux médias numériques sont évoqués actuellement dans les institutions avec les enfants et les adolescents ?

- _ Les médias numériques sont un thème d'actualité brûlante dans les institutions, ce sujet est fréquemment évoqué avec les enfants et les adolescents : presque tous les intervenants ont parlé de ce sujet au cours des trois derniers mois avec les jeunes accueillis.
- _ Les trois thèmes les plus fréquents sont : l'utilisation excessive des médias par les enfants ou adolescents (71%), l'utilisation des médias numériques à des fins scolaires (70 %) et les frais occasionnés par l'utilisation de ces médias, dont les abonnements pour portables (63%).
- _ Les discussions sur les médias numériques à des fins participatives (32 %) ou créatives (36 %) sont nettement moins fréquentes.
- _ La fréquence de ces discussions dépend des compétences médiatiques : si les intervenants se considèrent compétents dans le domaine, ils parlent plus souvent avec les enfants et les adolescents des opportunités et des risques liés à ces médias numériques.
- _ La fonction des professionnels au sein de l'institution joue également un rôle : les intervenants exerçant une fonction de direction déclarent plus souvent que leurs collègues sans une telle fonction

avoir évoqué avec les enfants ou les adolescents au cours des trois derniers mois les opportunités qu'offrent les médias numériques.

- _ Lors des entretiens de groupe, une distinction est opérée entre les *discussions liées à un incident* et les *discussions sans raison particulière*. Le déclencheur des interventions suite à un incident est généralement une situation qualifiée de problématique ou de dangereuse. Les discussions sans raison particulière couvrent une large palette de thèmes. Ces moments sont décrits comme des opportunités précieuses pour un échange au sujet du vécu, ils sont cependant, selon les participants aux discussions de groupe, moins fréquentes que les discussions portant sur un incident.

→ *en bref* : Les médias numériques sont un thème d'actualité brûlante dans les institutions. L'accompagnement socio-pédagogique au quotidien implique que les intervenants thématisent souvent l'utilisation excessive des médias par les enfants et les adolescents ainsi que les dépenses d'utilisation élevées de ces médias (abonnements). L'utilisation des médias à des fins scolaires est également un sujet important. Les discussions sur l'utilisation des médias numériques à des fins créatives ou participatives sont rarement citées. La fréquence avec laquelle les intervenants discutent de ces sujets dépend de leurs compétences médiatiques.

./ Vécu subjectif et positions des spécialistes

Comment les professionnels perçoivent-ils les médias numériques dans le quotidien socio-pédagogique et comment s'expriment-ils sur ce thème?

- _ La majorité des intervenants se sent à l'aise dans l'utilisation des médias numériques au quotidien. Près d'un tiers ressent un manque d'assurance et la sensation d'être dépassé dans l'utilisation de ces médias en contexte institutionnel. Lors des entretiens de groupe, ce malaise a pris une grande place dans les discussions.
- _ Plus les compétences médiatiques sont jugées comme élevées, plus les professionnels se sentent sûrs dans l'utilisation des médias numériques et plus leur jugement est positif sur ces médias dans le cadre de l'institution.
- _ Il existe deux groupes d'intervenants: d'une part ceux ayant une certaine affinité avec ces médias et qui témoignent d'un avis positif à ce sujet, et d'autre part ceux qui adoptent une position plutôt critique et distante vis à vis de ces médias.
- _ Les intervenants très critiques, mais aussi ceux qui adoptent une position très positive évoquent plus fréquemment les médias numériques en présence des enfants et les adolescents que ceux qui ont un avis plus modéré, que ce soit positivement ou négativement.
- _ De nombreux professionnels jugent que les médias numériques ne présentent a priori que peu d'intérêt pour les enfants et les adolescents. Près de deux tiers des intervenants pensent que les médias numériques ne contribuent pas ou que de manière restreinte à l'intégration sociale des enfants et adolescents.

→ *en bref* : Une majorité de professionnels a un avis généralement positif par rapport aux médias numériques dans l'institution. Près d'un tiers voit ces médias principalement comme une source de danger potentiel pour les enfants et les adolescents. De même, le vécu subjectif et les avis au sujet des

médias numériques dépendent de l'appréciation des compétences médiatiques par les intervenants : Plus un professionnel s'estime compétent dans le domaine, plus il a un avis positif sur l'utilisation des médias numériques dans l'institution. Les positions du groupe de professionnels témoignant d'une certaine affinité avec les médias s'oppose à celles d'un groupe d'intervenants adoptant un avis plus critique envers ces médias.

./ Education à l'usage des médias et pratiques pédagogiques en lien avec les médias de la part des intervenants.

Quelles formes d'éducation numérique est privilégiée dans les institutions ? Quels facteurs influencent cette éducation aux médias ?

- _ Une grande partie des intervenants (env. 90%) propose activement une éducation à l'utilisation des médias en parlant, entre autres, aux enfants et aux adolescents de ce qu'ils font sur Internet ou en les accompagnant de temps à autre dans l'utilisation d'Internet.
- _ Un quart des professionnels est en contact avec les enfants et les adolescents via des réseaux sociaux tels que Facebook ou Whatsapp. À titre de comparaison : dans la population générale, la moitié des parents est en contact avec leurs enfants via les réseaux sociaux.
- _ Un tiers des intervenants contrôle parfois à souvent l'utilisation d'Internet par les enfants et/ou adolescents.
- _ Dans toutes les institutions, il existe des interdictions et des restrictions en termes d'accès aux médias numériques (une éducation numérique restrictive).
- _ Les professionnels ayant de grandes compétences médiatiques assurent un accompagnement plus actif dans l'éducation aux médias, mais aussi une surveillance et un contrôle accru en comparaison à leurs collègues ayant des compétences médiatiques réduites. En revanche, ces derniers assurent une éducation aux médias largement plus restrictive que les intervenants avec des compétences médiatiques plus élevées.
- _ Les motifs pour limiter l'utilisation des médias par des enfants et des adolescents reposent au premier chef sur des réflexions pédagogiques en fonction de l'âge et des besoins spécifiques des enfants et adolescents.
- _ Les règles en matière d'utilisation des médias sont discutées et régulièrement ajustées par la majorité des personnes interrogées. Parmi eux, un quart déclare que les règles ne sont pas appliquées de manière homogène.

→ *en bref* : Pour la plupart des professionnels, un accompagnement actif dans l'utilisation des médias numériques auprès des enfants et adolescents relève du quotidien. Un tiers des intervenants communique avec les enfants et les adolescents au moyen de réseaux sociaux. À titre de comparaison : dans la population générale, la moitié des parents est en contact avec leurs enfants via des réseaux sociaux. Plus un intervenant se juge compétent dans le domaine des médias numériques, plus il s'engage activement dans l'éducation aux médias : il propose davantage d'éducation aux médias, tout en surveillant et en contrôlant plus fréquemment l'utilisation des médias par les enfants et les adolescents.

./ Pratiques dans le champ de l'éducation aux médias au sein des institutions

- _ Près d'une institution sur deux dispose d'un concept de pédagogie concernant les médias. Les entretiens de groupe mettent en évidence que ces concepts pédagogiques se distinguent par leur degré d'élaboration et d'actualisation.
- _ Presque tous les concepts concernant l'éducation aux médias énoncent des directives pour l'utilisation des médias numériques. 61% de ces concepts ne définissent toutefois pas les responsabilités et tâches qui incombent aux professionnels en fonction de leur rôle au sein des institutions.
- _ Dans une institution sur cinq les enfants et les adolescents ont participé à l'élaboration du concept qui précise l'utilisation des médias.
- _ Les entretiens de groupe mettent en évidence que les concepts en matière d'éducation aux médias ont une teneur qui diffère : un recueil de règles, une définition des tâches, des processus et des responsabilités, voir des documents retraçant certains fondements et principes généraux.
- _ Un peu plus de la moitié des institutions offre des activités en termes d'éducation aux médias telles que des projets, des formations, des espaces spécifiques ainsi que l'énoncé de principes selon lesquels la promotion des compétences médiatiques est partie intégrante du travail avec les bénéficiaires. Lorsque l'institution dispose d'un concept traitant de l'éducation aux médias numériques, les activités dans ce domaine sont nettement plus fréquentes.
- _ Les institutions qui accueillent des enfants et adolescents souffrant d'un handicap mental proposent moins fréquemment des activités soutenant l'éducation aux médias que des institutions accueillant d'autres populations.

→ *en bref* : Près de la moitié des institutions dispose des bases conceptuelles traitant de la thématique médiatique. Les enfants et les adolescents ont été rarement impliqués dans l'élaboration de ces concepts et de nombreux documents ne définissent pas les tâches et les zones de compétences. Les entretiens de groupe laissent supposer qu'il existe des différences importantes quant aux degrés d'élaboration et d'actualisation de ces concepts. S'il existe un concept dans le domaine de l'éducation médiatique, les institutions proposent plus souvent des activités dans ce domaine.

./ Culture d'équipe et institutionnelle par rapport aux médias numériques.

Quelles cultures d'équipes et institutionnelle existe au sein des structures d'aide à la jeunesse par rapport aux médias numériques ? Quels sont les obstacles à l'utilisation des médias numériques dans les institutions ?

- _ Les équipes travaillant dans les institutions offrant de l'aide stationnaire à la jeunesse discutent activement la question de l'utilisation des médias par les enfants et les adolescents: Plus des deux tiers des intervenants déclarent que des échanges réguliers ont lieu à ce sujet en équipe. Les propos récoltés lors des discussions de groupe montrent que la gestion des médias suscite des questions et qu'il existe un grand besoin d'en débattre.

- _ L'état des connaissances des professionnels au sujet des médias numériques est décrit comme très différenciée au sein des équipes, ce qui correspond aux autoévaluations hétérogènes en termes de compétences médiatiques.
- _ Près de la moitié des intervenants pense qu'il faut plus d'échanges au sein de l'institution au sujet des médias numériques.
- _ D'une manière générale, l'appréciation des professionnels au sujet de la culture numérique au sein de leur institution s'avère plutôt positive. Cependant, les collaborateurs portent un jugement nettement plus négatif sur cette culture institutionnelle que les personnes dans une fonction dirigeante.
- _ Si une institution dispose d'un concept en matière d'éducation aux médias, l'avis au sujet de la culture d'équipe et institutionnelle en matière de médias numériques est sensiblement plus positif.
- _ Les entretiens de groupes mettent en lumière deux positions: certaines institutions se concentrent principalement sur des règles et leur contrôle, tandis que d'autres mettent l'accent sur l'utilisation concrète et les possibles productions lors de l'utilisation des médias par les enfants et les adolescents, ainsi que sur la volonté de promouvoir la responsabilité des enfants et des adolescents.
- _ Les obstacles majeurs à l'utilisation des médias numériques sont notamment les freins techniques, financiers ainsi que le manque de compétences médiatiques des collaborateurs.

→ *en bref* : Les médias numériques sont un thème important et souvent discuté dans les équipes de professionnels. Toutefois, beaucoup d'intervenants pensent qu'il faudrait davantage d'échanges sur ce thème. L'état des connaissances sur ces médias varie sensiblement au sein des équipes. La culture institutionnelle concernant les médias numériques est jugée comme moins importante par les intervenants sans fonction de direction que leurs collègues ayant un poste à responsabilité. La culture institutionnelle dans ce domaine est jugée comme plus positive lorsqu'il existe un concept traitant de l'éducation aux médias

./ Collaboration avec les parents et le réseau sur la thématique des médias numériques

Quelles formes de collaboration existe avec les parents et les partenaires du réseau sur le thème des médias numériques ?

- _ Dans la majorité des institutions (72%), les professionnels échangent avec les parents à propos de l'utilisation des médias par les enfants / les adolescents.
- _ Entre un tiers et un quart des institutions conviennent de conventions avec les parents concernant l'utilisation des médias par les enfants / les adolescents (p. ex. en demandant que certaines règles soient respectées à la maison, contrat sur les médias avec les parents).
- _ La collaboration avec les parents est plus fréquente dans les institutions disposant d'un concept dans le domaine de l'éducation aux médias que dans celles n'ayant pas ce type de concept, notamment les accords avec les parents sont alors plus fréquents (36 % avec concept contre 8 % sans concept).
- _ Dans près de la moitié des institutions, il existe des collaborations avec des partenaires du réseau de prévention ou avec la police à propos des médias numériques., Les institutions dotées d'un concept d'éducation aux médias interagissent nettement plus souvent avec des services extérieurs,

notamment avec la police et les écoles que fréquentent les enfants et adolescents accueillis dans l'institution.

→ *en bref* : Dans la plupart des institutions, on assiste à un échange avec les parents sur le thème des médias numériques, et la moitié des institutions collabore avec des services externes à l'institution. S'il existe un concept en terme d'éducation aux médias, les échanges avec les parents et les activités avec les partenaires du réseau sont plus fréquents, il existe notamment plus souvent des conventions avec les parents et une coopération avec les écoles que fréquentent les enfants et adolescents accueillis.

./ Formation continue : recours à la formation par les intervenants et besoins en matière de formation

Quels sont les besoins en termes d'information et de formation continue ?

- _ La moitié des intervenants a déjà pris part à une formation continue dans le domaine des médias numériques.
- _ Les thèmes abordés dans le cadre de ces formations continues concernent en premier lieu les risques lors de l'utilisation de ces médias par les enfants et adolescents, les informations légales et l'utilisation pratique des médias numériques au quotidien (éducation aux médias).
- _ Quasi toutes les personnes estiment avoir des besoins en matière de formation continue sur des thèmes relatifs aux médias. On trouve au premier plan des questions sur la manière de gérer au quotidien les médias numériques sur le plan éducatif et pratique, sur les possibilités d'utilisation créative des médias numériques et sur les informations légales disponibles et importantes dans ce champ.

→ *en bref* : La moitié des spécialistes a déjà suivi des formations sur les médias numériques et presque tous considèrent avoir un besoin de formation continue (et complémentaires) personnel. La comparaison des besoins indiqués en matière de formation continue avec l'offre de formation montre que l'intérêt des intervenants se situe sur un autre niveau. Ainsi, beaucoup de professionnels ne placent pas au premier plan un intérêt pour des informations sur les risques des médias numériques, les possibilités de contrôler l'utilisation ou encore la création de concepts de pédagogie des médias. Ils souhaitent davantage aborder l'utilisation créative des médias numériques ainsi que de traiter de sujets liés à la pratique au quotidien et aux questions légales sur les médias numériques.

Recommandations pour la promotion d'une culture médiatique active dans l'aide stationnaire à la jeunesse

Comment réussir une éducation aux médias et un accompagnement pédagogique dans le champ de l'aide stationnaire à la jeunesse ? Les recommandations suivantes donnent des pistes pratiques.

1. Les enfants et les adolescents dans l'aide stationnaire à la jeunesse doivent pouvoir accéder gratuitement et largement à **Internet** afin de lutter contre leur exclusion d'un environnement influencé par le numérique (Gehrke, 2004). Les avantages d'un accès gratuit favorisent un meilleur accompagnement et contrôle, ainsi qu'une prévention des pièges financiers pour les enfants / adolescents. Selon le type d'institution et le développement des enfants et des adolescents, il convient de définir des règles d'accompagnement.
2. Afin de créer une culture institutionnelle orientée vers les médias, tous les employés doivent être impliqués et des discussions permettant de créer une position partagée doivent être menées.
3. Un **concept d'éducation aux médias** et adapté aux besoins de l'institution devrait être élaboré. Les éléments essentiels à prendre en compte sont les suivants : directives pédagogiques, règles d'utilisation des médias, tâches pédagogiques utilisant les médias et une éducation aux médias, responsabilités. Il est recommandé d'impliquer, tout du moins ponctuellement, les parents ainsi que les enfants et les adolescents en vue d'une meilleure acceptation et d'une plus grande proximité du concept avec la réalité du terrain (Zinser, 2005). Des conventions avec les écoles doivent être éventuellement passées lors du développement d'un tel concept. Ce dernier doit être vérifié régulièrement et réajusté en cas de besoin.
4. L'**éducation aux médias** doit inclure un accompagnement actif et ne pas se limiter au seul aspect restrictif. Il convient de veiller à ce que les enfants et les adolescents aient des occasions multiples pour utiliser des médias.
5. Enfants, adolescents et parents doivent être impliqués afin de garantir l'**acceptation des règlements et leur proximité avec la réalité du terrain** (Zinser, 2005). Les contrats d'utilisation avec les enfants et les adolescents peuvent créer une sécurité d'action. Un **échange avec les parents** et éventuellement avec **les écoles fréquentées par les jeunes** devrait avoir lieu au sujet de l'utilisation des médias par ces derniers, ainsi que des questions traitant du positionnement et des règles.
6. Les institutions doivent savoir quels **services proposent en cas de besoin un soutien ou des informations** (p. ex. services spécialisés, police, autres institutions). Ces informations peuvent être intégrées dans le concept en lien avec l'éducation aux médias.
7. Les médias numériques offrent un nombre élevé de potentialités pour une utilisation créative. Il est recommandé de les utiliser en toute conscience, notamment par le biais d'**approches d'une éducation active aux médias** (p. ex. tourner des vidéos avec le smartphone, fournir un programme de traitement de l'image).
8. Les médias numériques offrent d'importantes opportunités **pour soutenir la participation des enfants et des adolescents dans les institutions** par ex. grâce à une e-participation, le recours à des portables internes à l'institution pour une communication en ligne avec les enfants et adolescents, une communication avec des enfants et adolescents via les réseaux sociaux. Il est

recommandé de vérifier leur utilisation et de créer les infrastructures pour rendre une participation médiatique et digitalisée au sein de l'institution possible.

9. Les médias numériques offrent un potentiel élevé et varié pour soutenir **l'intégration et la participation sociale des enfants et des adolescents**. Il convient de vérifier dans quelle mesure un contact avec des personnes extérieures peut être autorisé et encouragé. De plus, des activités dans le sens d'une participation sociale peuvent être initiées lors de la participation en ligne à des initiatives ou un engagement social via des réseaux par exemple (Lutz et al., 2012).
10. **La formation aux médias et le renforcement des compétences médiatiques doivent faire partie** des cursus de formation dans le domaine du Travail social. Le problème de l'utilisation excessive des médias doit être spécifiquement abordé.
11. **Les formations continues doivent être élaborées de manière à répondre spécifiquement aux besoins liés à la pratique dans le domaine du Travail social**. En particulier, il convient de proposer des contenus traitant de l'utilisation créative des médias numériques, du recours aux médias dans au quotidien et des enjeux dans le domaine juridique.

Les auteurs

Olivier Steiner
Rahel Heeg
Magdalene Schmid
Monika Luginbühl
Susanne Lorenz

Bâle, 25.10.2017

Contact

Fachhochschule Nordwestschweiz
Hochschule für Soziale Arbeit
Institut Kinder- und Jugendhilfe

Prof. Dr. Olivier Steiner
Thiersteinallee 57
4053 Basel

T: +41 61 337 27 50
F: +41 61 337 27 95
olivier.steiner@fhnw.ch
www.fhnw.ch

<https://www.mekis.ch>